



Ruches dans le jardin de l'hôtel de Castries (Paris VII^e). Outre le miel qu'elles produisent, les abeilles remplissent un rôle pollinisateur bénéfique.

jeunes en décrochage scolaire, ce qui suffirait à en justifier l'existence.

De surcroît on y fait pousser des légumes, des arbres fruitiers, des plantes, on y installe des ruches, toute chose qui favorise la biodiversité. La présence de l'agriculture en ville et en proche périphérie peut avoir en la matière un impact particulièrement positif. Les jardins partagés, dès lors qu'ils s'inscrivent dans des réseaux d'espaces verts, participent à la présence d'insectes pollinisateurs. Selon l'expression consacrée l'agriculture urbaine rend des "services environnementaux" au même titre que les trames vertes auxquelles d'ailleurs elle s'incorpore. C'est le cas notamment sur le territoire de la communauté urbaine de Strasbourg où les surfaces agricoles représentent encore 33 % de l'agglomération.

L'apport à la biodiversité va parfois au-delà, tel qu'au jardin expérimental installé dans le parc de Saint-Priest en banlieue lyonnaise, où des variétés de légumes ayant disparu des potagers avec la standardisation de la production peuvent à nouveau être cultivées, dans un cadre quasiment "urbain".

Ces jardins redonnant le goût du bon produit, voisinent avec l'émergence des "circuits courts" de distribution, symbolisés par les Amap qui mettent directement les producteurs de légumes au contact de leurs clients. Le mouvement a déjà poussé au développement du "maraîchage diversifié", en opposition au maraîchage de monoculture qui produit pour l'exportation lointaine. "Marchés bio", "drive fermier", les modes de production et de commercialisation des fruits et légumes évoluent, anticipant ou s'adaptant aux désirs des urbains.

Dans les zones périurbaines, comme le rappelle l'architecte, Frédéric Bonnet, Grand prix de l'urbanisme 2014, les agriculteurs offrent aux citadins des formes particulières de loisirs, tourisme vert, cueillette, gîtes ruraux. Lors d'une conférence à l'invitation de l'Accademia di Architettura di Mendrisio en novembre 2011, il déclarait : "Cette autre fonction de l'agriculture peut aussi constituer un complément de revenu pour les exploitants agricoles. Soit par un contrat avec la collectivité, qui rémunère ces services, soit par une activité supplémentaire dans les domaines du tourisme, des loisirs ou des services. Dans tous les cas, ces services constituent une valeur ajoutée, comprise par tous, qui stabilisent l'activité

■ ■ "L'agriculture urbaine profite des ressources que la ville lui offre."

(Roland Vidal)

agricole malgré les écarts économiques que nous avons précédemment identifiés."

Il faudrait encore citer le retour des animaux en ville, des poules, des moutons, rappelés pour encourager une production familiale d'œufs ou pour tondre des espaces verts (voir p. 36).

L'AGRICULTURE URBAINE PORTEUSE D'EXPÉRIMENTATIONS

L'agriculture "urbaine" existe donc bel et bien. Toutes ces démarches et ces nouvelles techniques émergentes lui confèrent de nombreux rôles au service de la vie sociale, de la pédagogie, de l'emploi, et même de l'alimentation... Ce qui la range dans la vaste catégorie des aménités. C'est de surcroît un terrain d'expérience pour les agronomes qui inventent, dans les cadres contraints et ingrats de la ville, des méthodes qui serviront au plus grand nombre d'agriculteurs dans les décennies qui viennent.

Mais il faut raison garder.

Dans un article publié par le site "La Vie des idées", les agronomes Roland Vidal et André Fleury s'interrogeaient sur "l'autosuffisance des villes, une vaine utopie ?" Leur jugement était sans appel : "Aucune ville au monde n'est en mesure d'assurer son autosuffisance en l'état actuel des savoir-faire de notre civilisation." Présentant l'état de la production agricole dans l'agglomération de Bordeaux, Alain de Framond, chef du département Politique de la ville de la CUB, constatait que la totalité de la production de celle-ci ne représentait que 1 % de la consommation annuelle des habitants.

Il faut donc changer d'échelle. Roland Vidal et André Fleury l'affirment : "La prise en compte des espaces agricoles dans la gouvernance urbaine peut contribuer, si ce n'est à imaginer une ville autonome, tout au moins à optimiser son impact environnemental et à faire peser au minimum ses coûts de développement sur d'autres territoires. En précisant quant à l'autonomie : L'autosuffisance à l'échelle d'une région urbaine est techniquement possible lorsque la région comporte dans son territoire des terres agricoles capables de nourrir la population..." Ce changement d'échelle implique sans doute un changement de terminologie, passant de l'agriculture urbaine ou périurbaine, à l'agri-urbanisme...

Déjà, en 2010, des professionnels de tous horizons se sont réunis au sein du Collectif d'enseignement et de recherche en agri-urbanisme et projet de territoire (CERAPT). On y retrouvait des enseignants de l'École nationale supérieure du paysage de Versailles, de l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles ou d'AgroParisTech, leur objectif étant de jeter les bases de nouvelles pratiques professionnelles, à la jonction entre les métiers de l'architecte, du paysagiste et de l'agronome. Ils ont ainsi défini l'agri-urbanisme comme "une thématique nouvelle qui comporte à la fois une dimension pédagogique, une dimension de recherche et une dimension professionnelle. Cette émergence est née d'une longue observation de terrain qui a mis en évidence le fait que les problèmes posés par les projets de